



Décision de radiodiffusion CRTC 2006-249

Ottawa, le 19 juin 2006

Vista Radio Ltd.

Greenwood, Christina Lake et Rock Creek (Colombie-Britannique)

Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CKGF-FM-2 Greenwood et ses émetteurs CKGF-1-FM Christina Lake et CKGF-3-FM Rock Creek, du 1^{er} septembre 2006 au 31 mars 2007, aux modalités et conditions en vigueur dans la licence actuelle.
2. La décision publiée aujourd'hui ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de cette licence pourrait soulever. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>